

Bulletin académique n° 313 / Avril 2023

L'intersyndicale déterminée donne rendez-vous le 6 avril

La mobilisation contre la réforme des retraites continue. Pour obtenir le retrait de la réforme, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril.

Plus de 250 manifestations et rassemblements étaient organisés lors de cette dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites et les passages en force du gouvernement. Les cortèges, à nouveau très fournis, démontrent la force et la constance de la mobilisation sur l'ensemble du territoire.

Le SNUEP et la FSU au sein de l'intersyndicale restent mobilisés pour obtenir le retrait de la réforme.

[Lire le communiqué de l'intersyndicale](#)



Le jeudi 6 avril 2023 : jour de grève et de manifestations

DORDOGNE

PÉRIGUEUX : 10h30 devant le Palais de Justice

BERGERAC : 15h devant le Palais de Justice

SARLAT : 15h Place de la Grande Rigaudie

GIRONDE

BORDEAUX : Allées de Tourny à partir de 12h

LANDES

DAX : 10h Rendez-vous au carrefour place St Pierre - 10h30 MANIFESTATION

PARENTIS-EN-BORN : 17h Rendez-vous aux Arènes - 17h30 MANIFESTATION

LOT ET GARONNE

AGEN : 10h place de la préfecture

MARMANDE : 14h, Esplanade de Maré

VILLENEUVE SUR LOT : 15h30, Théâtre G Leygues.

PYRENEES ATLANTIQUES

PAU : 10h30 place de Verdun

BAYONNE : 10h30 place Ste-Ursule



Non-titulaires
**CONNAÎTRE SES DROITS
ET AGIR POUR LES AMÉLIORER**

Le journal national du SNUEP-FSU / N° 133 / Mars 2023 / Téléchargement

- ÉLÈVES ET APPRENTI·ES : INJONCTIONS, SÉLECTIONS ET INDOCILITÉS
- CONTINUER LES COMBATS POUR GAGNER
- SALAIRES, UN CHEMIN ENCORE LONG ET PAVÉ DE DANGERS
- C. GRANDJEAN NE RENONCE PAS À DÉMANTELER NOS LYCÉES PROS !
- RÉFORME DES RETRAITES : MENSONGES ET MANIPULATIONS
- AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER... ET DE L'ACTUALITÉ : LES PFMP
- DES CONSTATS CHOQUANTS AUXQUELS IL FAUT RÉPONDRE !

Les lycées pros sur le modèle de l'apprentissage, c'est toujours non !

Lors de son allocution, E. Macron a réaffirmé porter la réforme des lycées pros comme une de ses priorités au mépris d'une opposition toujours vive à ce projet de la part des personnels. Si une réforme « scolaire » est portée au plus haut niveau de l'État, ce n'est aucunement dans l'intérêt des jeunes mais bien dans la continuité des politiques libérales et des réformes engagées par l'exécutif.
[Lire la suite](#)

Fermeture de lycées pros : dans le Grand-Est, la FSU accuse la Région d'exacerber la concurrence entre apprentissage et voie scolaire

Après le lycée de Pulversheim en 2024, la région Grand Est prévoirait la fermeture à la rentrée suivante de trois lycées professionnels à Behren-lès-Forbach (Moselle), Landres (Meurthe-et-Moselle) et Charleville-Mézières (Ardennes), signale la FSU Grand Est. "La région choisit de relayer le choix dogmatique du gouvernement de favoriser le développement de l'apprentissage aux niveaux bac et pré-bac", regrette la FSU, exprimant des inquiétudes pour les "territoires ruraux ou en difficulté" concernés. C'est l'illustration de la collaboration Etat / Régions pour fragiliser la voie professionnelle sous statut scolaire.

Internats : un léger avantage de réussite au diplôme en lycée professionnel, dans un contexte de baisse de fréquentation des lycéens

"Dans la voie professionnelle, les élèves internes obtiennent un peu plus souvent un diplôme que les non-internes" ont constaté Audrey Farges et Olivier Monso dans une [étude](#) sur le lien entre la réussite scolaire et la fréquentation d'un internat.

D'après les chercheurs, c'est le cas pour 90 % d'entre eux contre 81 % pour les élèves qui n'étaient pas internes, un écart de 9 points "qui se retrouve également dans les probabilités d'obtenir le baccalauréat et une mention", et qui atteint 11 points pour l'obtention du CAP ou du BEP (il existe encore quelques BEP).



Le nombre de départs volontaires d'enseignants atteint un niveau jamais observé

Le nombre de professeurs ayant quitté l'Éducation nationale volontairement (démissions + ruptures conventionnelles) n'a jamais été aussi élevé : 2 411, soit 0,34%. En 2009, ils étaient 364 (0,05 %) !

2 411 enseignants ont volontairement quitté l'Éducation nationale en 2020-2021, soit 0,34 % des effectifs, selon les chiffres du bilan social 2021-2022 du ministère de l'Éducation nationale. Précisément, 1 584 ont démissionné et 827 ont signé une rupture conventionnelle. Il s'agit du plus haut taux jamais observé.

Cette hausse des démissions s'inscrit dans un contexte d'épuisement de la profession et de dégradation des conditions de travail. Plusieurs études récentes montrent en effet les conséquences des réformes successives sur la réalité du métier, qui ne cesse de se complexifier.

Le ministère de l'Éducation nationale discute actuellement avec les organisations syndicales en vue d'opérer un "choc d'attractivité" du métier enseignant, via notamment une revalorisation salariale. Les syndicats estiment toutefois que les propositions du ministère restent insuffisantes. A suivre de très près !

Les prévisions des effectifs du second degré pour les années 2023 à 2027 (DEPP)

"Les effectifs du second degré dans les établissements publics et privés sous contrat devraient rester stables en 2023 avant d'amorcer une baisse à partir de 2024", estime le service statistique de l'Éducation nationale. Mais les lycées professionnels devraient voir leurs effectifs progresser de 5 800 élèves à la rentrée 2023, "l'augmentation pourrait se poursuivre en 2024" avec quelque 2 000 élèves supplémentaires "avant de se stabiliser en 2025 puis d'entamer une baisse à partir de 2026". La DEPP souligne qu'en 2022, "les sorties en cours de formation ont progressé sensiblement pour se situer à des niveaux supérieurs à ceux observés avant la crise sanitaire".

La note précise que les sorties en cours de scolarité des élèves de la voie professionnelle "avaient fortement diminué en 2020 avant d'augmenter en 2021 et 2022 : "Les données disponibles (...) ne permettent pas d'analyser les raisons (...) de l'augmentation des sorties dans les formations professionnelles, mais une partie pourrait être liée à l'attractivité de l'apprentissage avec le développement de parcours mixtes, d'abord sous statut scolaire puis en apprentissage dans un second temps. En effet, en fin de troisième (...), les élèves sont (...) généralement trop jeunes pour commencer un contrat d'apprentissage, ils peuvent alors débiter une formation professionnelle sous statut scolaire avant de la poursuivre en contrat d'apprentissage."

Par ailleurs, les capacités d'accueil des lycées professionnels pourraient limiter les orientations d'élèves de troisième vers la voie professionnelle. "Compte tenu du vivier important d'élèves en troisième en 2022, les contraintes de capacités d'accueil limiteraient la hausse du taux de passage entre la troisième et la voie professionnelle." Lire la note [ici](#)

Baccalauréat professionnel 2022 : taux de réussite en baisse

D'après une [note](#) du ministère, le **baccalauréat professionnel** affiche 4,4 points en moins Tapez une équation ici. par rapport à la session précédente, un recul "légèrement plus important au sein des spécialités du secteur de la production que de celles des services". 49,8 % des bacheliers pros ont obtenu une mention en 2022, contre 54,2 % en 2021, une baisse "plus marquée dans le secteur de la production".

Les pensions à l'Éducation nationale : les femmes touchent 300 € de moins par mois à la retraite que les hommes

En moyenne, le montant des pensions des femmes de l'Éducation nationale parties à la retraite en 2021 est de 2 626 € bruts par mois, contre 2 932 € pour les hommes, soit une différence de 306 €, selon les chiffres du bilan social du ministère de l'Éducation nationale. En outre, en moyenne, les femmes partent à la retraite 10 mois plus jeunes que les hommes (61,8 ans contre 62,6 ans). Aussi, l'espérance de vie à la retraite des personnels de l'Éducation nationale est plus élevée chez les femmes (25,1 ans) que chez les hommes (21,7 ans).

Suppressions des postes dans les LP et annonces démagogique de la ministre !

Le tableau ci-dessous est issu du document de travail du comité social administratif académique du 21 mars 2023. Il représente une synthèse du solde des créations et suppressions de postes dans l'académie de Bordeaux. Un nombre très important de suppressions de postes concerne l'enseignement professionnel public !!!

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garon.	P.-Atlantiques	Total
CLG-SEGPA	-6	14	0	-8	-3	-3
LP-SEP	-1	-7	-2	3	-4	-11
LYC-SGT	-9	12	-10	-7	4	-10
EREA	-1	-1	0	-3		-5
Total	-17	18	-12	-15	-3	-29

Que dire des mensonges de la ministre Grandjean ?

« Les moyens dédiés aux lycées de la voie pro seront maintenus à la rentrée 2023. Notre logique est bien celle du développement du lycée professionnel". (11/1/2023)

Quelques points de la déclaration de la FSU au Comité social administratif (CSA) MEN du 3 avril 2023

■ Non à la réforme des retraites, non à la répression

Deux mois que le gouvernement reste sourd face aux mobilisations massives contre la réforme des retraites. Pour s'assurer du passage de cette loi celui-ci a choisi de la faire passer arbitrairement en utilisant le 49.3 : Nouveau déni de démocratie et provocation à l'égard d'une population majoritairement contre cette réforme. Pire encore fut l'intervention d'E. Macron à la télévision le 22 mars méprisant, provocateur et mensonger, ses propos ont entraîné encore plus de colère et n'ont fait que renforcer les mobilisations des 23 et 28 mars à l'appel de l'intersyndicale. Symbole du coup de force du gouvernement, la politique de maintien de l'ordre des manifestations qui a profondément changé depuis le recours au 49.3 : de nombreux manifestant.es ont été mis en GAV de manière injustifiée et arbitraire, répression policière, utilisation de gaz lacrymogènes contre les cortèges syndicaux. Des responsables syndicaux, dont 1 militant du Snuipp, ont passé 24h en garde à vue à Albi, pour avoir « déplacé une barrière en bois ». Il a été relâché mais est placé sous contrôle judiciaire et reconvoqué devant le tribunal en mai. La FSU exige l'abandon des poursuites et dénonce la criminalisation des militants syndicaux. La doctrine du maintien de l'ordre appliquée ces dernières semaines, dans les manifestations contre la réforme des retraites, comme à Ste Soline, a clairement pour objectif de réprimer sans distinction et ainsi de dissuader de participer aux cortèges.

■ Non à la réforme de la voie professionnelle

Le discours présidentiel affiche un programme destructeur pour les services publics, dont le président n'a quasiment pas parlé, alors que ce sont bien eux les premiers vecteurs de réduction des inégalités. D'autre part E. macron en toute fin de son intervention fait référence à l'école pour y donner ses priorités. On y retrouve les 15 millions d'heures non assurées, agitées comme un épouvantail alors que ce sont les gouvernements successifs dont le sien qui en sont les principaux responsables. Pour y répondre il propose des mesures individuelles à travers le pacte, mesures allant à l'encontre des principes du service public, du travail collectif et de l'engagement du MEN sur l'égalité femmes/hommes.... Quant à la prétendue revalorisation annoncée par le ministre elle ne suffira aucunement à redonner au métier d'enseignant une quelconque attractivité. Continuons sur ce discours provocateur dans lequel il a aussi rappelé la volonté de transformation en profondeur des lycées professionnels qui fait pourtant l'unanimité des organisations syndicales contre elle.

■ Pour une réelle valorisation salariale (lire aussi un important [article du café pédagogique](#))

Cela fait maintenant 6 mois que les discussions sur les salaires ont débuté, la FSU attend toujours que l'ensemble des mesures soient arrêtées et annoncées officiellement. Les mesures envisagées sont loin de répondre à l'ensemble des préoccupations des collègues, d'une part elles ne concernent pas toutes les catégories de personnels mais elles relèvent pour l'essentiel de mesures indemnitaires, lorsque ce sont des mesures indiciaires significatives dont les personnels ont besoin. Le pacte, repose sur des missions articulées à de nouvelles réformes fortement décriées par les OS et dont les textes n'ont pas encore été présentés. La logique du travailler plus pour gagner plus, la concurrence entre personnels engendrée vont à l'encontre des différents principes du travail collectif et vont venir renforcer les inégalités femmes-hommes, alors même que le ministère de l'EN s'est engagée dans une démarche d'égalité professionnelle. La FSU demande l'abandon du pacte et l'utilisation des 300 millions d'euros prévus pour des mesures indiciaires.